

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 623

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 64

À l'alinéa 51, après le mot :

« d' »,

insérer le mot :

« organismes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel